



***l'énergie
solidaire !***

SUIVEZ-NOUS

 www.la-sarthe-a-gauche.com/lemans7

 www.facebook.com/PaulLétard-SylvieTolmont

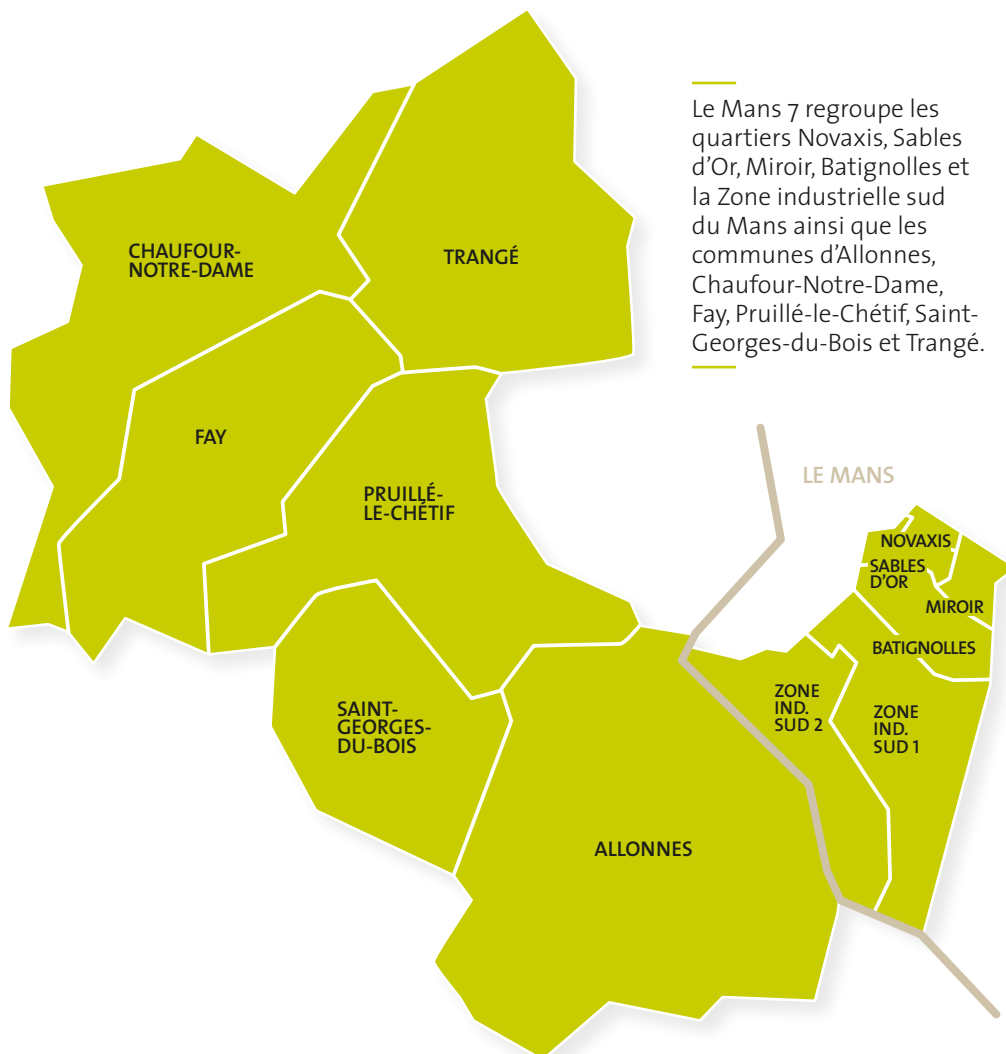
 @Tolmont_Letard

CONTACTEZ-NOUS

Paul LÉTARD
Sylvie TOLMONT
7 bis rue Bigot 72000 Le Mans
02 43 24 57 59
lemans7@la-sarthe-a-gauche.com



CANTON **LE MANS 7**



Le Mans 7 regroupe les quartiers Novaxis, Sables d'Or, Miroir, Batignolles et la Zone industrielle sud du Mans ainsi que les communes d'Allonnes, Chaufour-Notre-Dame, Fay, Pruillé-le-Chétif, Saint-Georges-du-Bois et Trangé.

*Suivre l'actualité des élus
de gauche au département*
www.la-sarthe-a-gauche.com

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

**NOUVELLE
ÉLECTION**
SUR LE CANTON
LE MANS 7

5 ET 12 JUIN 2016



PAUL
LÉTARD

Vos Conseillers départementaux

SYLVIE
TOLMONT



***l'énergie
solidaire !***

LE MANS (quartiers Novaxis, Sables d'Or, Miroir, Batignolles, Zone Industrielle Sud) / ALLONNES / CHAUFOR-NOTRE-DAME / FAY / PRUILLÉ-LE-CHÉTIF / SAINT-GEORGES-DU-BOIS / TRANGÉ

..... CANDIDATS DU RASSEMBLEMENT





De gauche à droite : Anne Pichon,
Sylvie Tolmont, Paul Létard, Quentin Portier

Paul LÉTARD

Votre Conseiller départemental

Fils d'agriculteurs, Paul LÉTARD exerce la profession de technicien agricole. Il est âgé de 56 ans et père de deux enfants. Son attachement aux valeurs du mutualisme et son militantisme associatif l'ont conduit à entrer au Conseil municipal d'Allonnes en 2008. Au cours de ce premier mandat, il est également Conseiller communautaire de Le Mans Métropole. Réélu en 2014, il est aujourd'hui **Conseiller municipal délégué à l'environnement, au développement durable et à la mobilité**. Au sein de plusieurs associations en tant que président ou administrateur, il s'implique particulièrement dans les questions liées à l'agriculture et à l'économie sociale et solidaire. Au Département, il s'est investi dans les commissions Ruralité-Développement local et Environnement-Logement.

Quentin PORTIER

Candidat suppléant

Quentin PORTIER, âgé de 30 ans, est depuis 2009 infirmier au Centre Hospitalier Spécialisé d'Allonnes, ville dans laquelle il a grandi et réalisé sa scolarité avant de s'installer au Mans. En 2014, il est élu **Conseiller municipal du Mans** et devient à ce titre administrateur du Centre Communal d'Action Sociale où il œuvre au service de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et du maintien à domicile des personnes âgées. Depuis le début de l'année 2016, il est Conseiller municipal délégué à la Prévention de la délinquance de la Ville du Mans et agit au quotidien pour la sécurité des Mancelles et des Manceaux en accompagnant notamment la mise en place de la Police Municipale.

Sylvie TOLMONT

Votre Conseillère départementale

Agée de 53 ans, Sylvie TOLMONT est née au Mans où elle a vécu avant de s'installer à Fay en 2006. Elle est engagée au service de sa commune et de son territoire en tant que **Conseillère municipale de Fay** et Conseillère communautaire de la Communauté de communes du Bocage Cénomans. Elle est devenue **Députée de la 4^e circonscription de la Sarthe** en 2012 en remplacement de Stéphane LE FOLL, nommé Ministre de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt. Dans le cadre de cette mission et de manière plus générale, elle est particulièrement mobilisée sur les sujets relatifs à la jeunesse, à l'éducation et à la culture. Préalablement à son mandat de Députée, elle a mené toute sa carrière professionnelle au sein des services formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe.

Au Département, membre de la commission Permanente, elle s'est également investie dans les commissions Finances et Réussite Éducative

Anne PICHON

Candidate suppléante

Anne PICHON, âgée de 63 ans, est retraitée de la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe. Elle vit à Allonnes depuis 40 ans où elle a élevé ses trois enfants. **Adjointe au Maire** de sa commune depuis 2001, ses délégations successives l'ont conduite à s'investir dans les domaines de la politique de la ville, de la prévention de la délinquance et, depuis 2008, des solidarités et des services publics. Elle est également Conseillère communautaire de Le Mans Métropole. Militante associative dans l'âme, les questions sociales et l'accompagnement du handicap lui tiennent particulièrement à cœur. Elle était candidate aux élections cantonales de 2011.

QUATRE QUESTIONS À PAUL LÉTARD ET SYLVIE TOLMONT, *Vos Conseillers départementaux*

■ POURQUOI UNE NOUVELLE ÉLECTION SUR LE CANTON LE MANS 7 ?

Un an après notre élection, la justice administrative a décidé d'annuler l'élection sur le Canton Le Mans 7 suite au recours déposé par les candidats du Front national. Cette décision était prévisible, au regard du très faible écart de voix observé au premier tour (2 voix) et des erreurs constatées dans trois bureaux de vote. A ce titre, il est important pour nous de préciser qu'aucune manœuvre frauduleuse n'a motivé cette annulation et qu'aucun reproche ne nous est adressé, laissant intacte notre intégrité d'élus.

■ QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE VOTRE PREMIÈRE ANNÉE DE MANDAT ?

Au jour le jour, nous avons relevé avec passion le défi de la proximité avec le souci constant de soutenir chacun(e) d'entre vous le mieux possible. Nos nombreuses permanences (50 sur tout le territoire), notre présence régulière sur le terrain lors des différentes manifestations du canton nous ont permis d'être à votre écoute comme nous nous y étions engagés.

Au Département, avec nos collègues du groupe des élus de Gauche, nous avons défendu avec détermination les propositions que nous avons portées lors des élections départementales de mars 2015 pour promouvoir la solidarité et améliorer votre vie quotidienne.

■ POURQUOI ÊTES-VOUS À NOUVEAU CANDIDATS ?

Au terme de cette première année de mandat, nous sommes fiers des premières actions menées. Pour autant, nous mesurons chaque jour le chemin qui reste à accomplir pour répondre à vos attentes légitimes.

Nous entendons tout d'abord poursuivre ce travail de proximité à vos côtés en défendant les intérêts et les projets de notre canton. Nous avons à cœur de poursuivre l'engagement qui a été le nôtre au cours de cette année pour donner de la continuité, avec la même mobilisation, aux valeurs de la gauche que nous défendons au sein de l'opposition du Conseil départemental.

■ POURQUOI EST-IL IMPORTANT D'ALLER VOTER LES 5 ET 12 JUIN PROCHAINS ?

Malgré notre proposition d'union, la Gauche part divisée à cette élection prenant le risque de son élimination dès le 1^{er} tour de scrutin ce qui conduirait à l'élection des candidats de la majorité départementale ou du Front national.

De manière encore plus précise, le résultat du recours déposé, dont l'issue repose sur un écart de deux voix seulement, nous prouve à quel point le premier tour d'une élection est particulièrement décisif et nous impose à tous une mobilisation exemplaire pour aller voter les 5 et 12 juin prochains.

PROCURATION

.....
**Vous ne pouvez pas aller voter ?
Pensez dès maintenant à
donner une procuration à un
électeur de votre choix.**
.....

C'est simple et essentiel !

Pour établir la procuration, présentez-vous avec votre pièce d'identité soit au commissariat de police, soit à la brigade de gendarmerie, soit au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

La personne qui votera pour vous doit jouir de ses droits électoraux et être inscrite sur les listes électorales dans votre commune.

La procuration peut concerner un tour ou les deux tours.

.....
**VOTE PAR PROCURATION,
CHAQUE VOIX COMPTE !
N'ATTENDEZ PAS LE
DERNIER MOMENT.**

Prochainement

Nous vous adresserons
notre journal de
campagne qui
présentera notre
bilan et nos propositions
pour le canton.

**Le 1^{er} tour est décisif,
il est donc indispensable de voter dès le 5 juin.**